



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE LA
LICENCE GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION
DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ELECTRICITE,
DU BATIMENTS ET DES TRAVAUX PUBLICS
(ESEBAT)**

L'équipe d'évaluation:

- Pr. Mababa DIAGNE, Président
- Dr. Abibou CISS, Membre
- M. Papa Jean Manivar SOW, Membre

**Signature:
Pour l'Equipe, le Président**



Décembre 2016

Table des matières

Introduction.....	3
1. Présentation de l'ESEBAT et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
5. Points forts	13
6. Points faibles.....	13
7. Appréciation générale du programme	14
8. Recommandations à l'établissement	14
9. Proposition de décision d'accréditation	15

Introduction

Par décision n°00034/mesr/anaq-sup/se/raf du 24 juin 2016, l’Autorité Nationale d’Assurance Qualité de l’enseignement supérieur (Anaq-Sup) a chargé une équipe d’experts de procéder à l’évaluation du programme de la Licence Génie Civil et Construction de l’Ecole Supérieure d’Electricité, du Bâtiment et des Travaux Publics – ESEBAT.

La mission d’évaluation comporte quatre étapes essentielles que sont :

- Une phase documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux experts par l’ANAQ-Sup et comprenant entre autres:
 - Le rapport d’auto-évaluation, préparé par un comité ad-hoc, mis en place par note de service, daté du 10/06/2016,
 - Le référentiel d’évaluation de programme de l’ANAQ-Sup,
 - Le guide d’évaluation externe de l’ANAQ-Sup,
 - La grille d’exploitation de rapport d’auto-évaluation de l’ANAQ-Sup.
- La visite de l’établissement ou du programme objet de l’évaluation et qui comprend:
 - Une rencontre avec la direction de l’établissement et du comité ad-hoc qui a été chargé de l’élaboration du rapport d’auto-évaluation,
 - Une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d’Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif et Technique (PAT) et les Etudiants,
 - Une visite des locaux (Laboratoires, Salles de cours, Bureaux et autres facilités).
- Elaboration d’un rapport de mission provisoire à transmettre à l’ESEBAT, Licence Génie Civil, pour observations et remarques éventuelles.
- Rapport final à transmettre à l’ANAQ-Sup, prenant en compte les observations ou les remarques pertinentes des acteurs de l’ESEBAT sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l’économie des différentes phases de la mission conjointe.

1. Présentation de l’ESEBAT et du programme évalué

ESEBAT est un établissement privé d’enseignement supérieur doté d’une personnalité juridique (SUARL), agréé par l’État du Sénégal sous l’appellation « Ecole Supérieure d’Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) ». Son siège social est à Dakar, 16 Rue de Kolda – Point E.

La mission première de l’ESEBAT est d’offrir des voies alternatives de formation sur 2 ou 3 ans dans des domaines où l’emploi est quasi assuré et l’auto-emploi possible. C’est dans ce contexte que l’ESEBAT a d’abord adressé au Ministère de la Formation Technique et Professionnelle en 2008 une demande d’agrément qui lui fût délivrée sous le numéro 002049/MFPAA/SG/DFP en date du 14 Février 2013 à la suite d’une inspection dudit ministère. L’ambition de l’ESEBAT d’offrir un enseignement supérieur aux étudiants tout en gardant le caractère professionnalisant de ses formations, l’a amené rapidement à déposer une demande d’autorisation en Février 2009 accordée par le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche. A l’issue de l’évaluation institutionnelle de l’ANAQ en 2015, l’ESEBAT a reçu son agrément définitif sous le numéro 080/AG/MESCURU/DES.

1.1. Domaine d'intervention

L'intervention de l'établissement est conçue autour de programmes de formation dans des domaines aussi porteurs que le génie civil, l'électromécanique, l'électrotechnique, l'énergie, l'informatique industrielle, la gestion, le management et la qualité, afin de répondre aux besoins des étudiants dans un contexte mondial, marqué par l'économie de la connaissance et la mobilité internationale des acteurs, ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise. Soucieux de contribuer à l'épanouissement général des apprenants, l'ESEBAT a opté pour un enseignement supérieur professionnalisé et multidisciplinaire regroupé autour de deux (02) départements:

1. Département Sciences et Techniques,
2. Département Management et Gestion.

1.2. Equipe de Direction

L'ESEBAT est administré par un Directeur assisté d'un Directeur des Etudes. Il compte également un Responsable Administratif et Financier et une Secrétaire de Direction.

- Personnel académique

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) permanent qui a en charge les enseignements à l'ESEBAT est composé d'Enseignants Chercheurs sénégalais. Il comprend, en dehors du PER permanent en très faible nombre, beaucoup de vacataires.

- Personnel Administratif, Technique et de Service

Le personnel administratif, technique et de service est composé d'un Responsable Administratif et Financier, d'une Assistante de Direction et d'un Vaguemestre.

- Etudiants

Les étudiants inscrits dans le programme de Licence Génie Civil - BTP en 2014 – 2015 sont au nombre de 14 (12 sénégalais et 2 étrangers).

1.3. Présentation du programme de la Licence Génie Civil - BTP

Dénomination de la Formation:

- Nom: Licence en Génie Civil - Bâtiment et Travaux Publics
- Domaine: Sciences et Techniques
- Mention: Sciences de l'Ingénieur
- Spécialité: Génie Civil

Etablissement de Rattachement

- Ecole Supérieure l'Electricité, du Bâtiment et des Travaux Publics - ESEBAT
- Département: Sciences et Techniques

Coordonnateurs

- Responsable pédagogique: Dr Oustasse Abdoulaye SALL – Maître de Conférences, Enseignant Associé, Tél.: +221 33 825 36 74, Email: oustaz.sall@univ-thies.sn
- Responsable administratif: Mamadou DIOP – Directeur Général, Tél.: +221 33 825 36 74, E-mail: mdiop@esebat.sn

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 31 pages, une page pour le glossaire, 03 annexes (Comité de Pilotage, Maquette pédagogique et Liste des étudiants sortis). Il a répondu aux six champs d'évaluation du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP.

Pour chaque champ, le rédacteur a répondu à l'ensemble des standards en donnant des éléments de preuve à l'appui. Il a essayé de répondre aussi à tous les critères des standards énoncés. A la fin chaque champ, il a fait une synthèse des forces et faiblesses relatives au champ d'évaluation en mettant l'accent sur les forces et les faiblesses rencontrées et une proposition d'amélioration et ainsi que des perspectives.

3. Description de la visite sur site

3. 1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a commencé à 09h 00' par un accueil des Experts par le Directeur Général. S'en est suivie une séance de présentation entre l'équipe d'experts et la direction de l'école (Directeur General et Directeur des Etudes)

Le Président a rappelé le programme de travail de la journée, les objectifs de la mission assignée aux Experts de l'ANAQ-Sup composés de deux académiques et d'un professionnel, les raisons de la composition de l'équipe, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport de l'évaluation.

Après la présentation de l'équipe de l'ESEBAT, une présentation du programme a été faite par son Responsable académique. Cette présentation a été suivie d'une séquence de questions - réponses. Ensuite, l'équipe s'est entretenue avec le PER, les PATS, les Etudiants du programme (première et deuxième année). Après une pause, l'équipe a procédé à la visite des locaux, sous la conduite guide du Directeur Général de l'ESEBAT, qui a pu donner des explications détaillées tout le long de la visite.

A la fin de la visite, un moment d'échanges entre les experts a eu lieu pour en tirer des conclusions. Ensuite, les Experts se sont entretenus avec toute l'équipe du programme pour faire une synthèse orale de l'ensemble des activités menées en rapport le document d'auto-évaluation. A la suite de cette synthèse, les autres experts ont apporté des éclaircissements complémentaires. L'équipe de direction a, à son tour, pris la parole pour fournir aux Experts ses commentaires ainsi que des explications qu'elle a jugées utiles.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc)

La visite s'est déroulée dans une très bonne ambiance sans aucune difficulté. La Direction de l'ESEBAT n'a ménagé aucun effort pour un franc succès de la mission des experts de l'ANAQ-SUP. Le personnel de cette Ecole travaille dans un bon esprit d'équipe, pour mener à bien les tâches découlant de l'engagement de l'ESEBAT à offrir le programme aux apprenants.

Il faut cependant signaler que les experts n'ont pas pu rencontrer les étudiants de la dernière année (L3) du fait qu'ils n'avaient pas cours au moment de la visite. Néanmoins, les experts pensent que les avis recueillis auprès des étudiants rencontrés sont assez représentatifs.

S'agissant des locaux de l'Ecole, ils ne sont pas tous aux normes, du fait que les bâtiments de l'établissement n'étaient pas initialement conçus pour servir de locaux pédagogiques (salles de classes et laboratoires), mais plutôt comme maison pour habitation. Toutefois, des travaux d'extension sont en cours au deuxième étage du bâtiment.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
<p>Le programme a démarré depuis 2008 et seulement une liste de trois promotions nous a été donnée. D'après la Direction de l'école, il y a une année sans sortie de promotion du fait de l'absence d'un nombre critique à former pour l'école.</p> <p>Il est fait état dans le rapport de la sortie de deux (02) promotions au sein de l'ESEBAT (2010-2012 et 2012-2015) alors que le programme a démarré depuis 2008.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint.</p>
Standard 1.02: <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
<p>La formation est en parfaite adéquation avec la mission et le projet de l'ESEBAT. En effet, le programme de la Licence a pour mission de former des techniciens, des conducteurs de travaux dans le domaine des travaux publics. La formation s'appuie sur un programme pédagogique basée sur les disciplines scientifiques, techniques, technologiques et fondamentales et des capacités managériales.</p> <p>Les connaissances et les compétences acquises sont le génie civil, la géotechnique routière, la topographie, l'hydraulique et l'assainissement, le management et la HQSE. La formation est complétée par une intégration professionnelle progressive en entreprises à travers des stages en Entreprise et des projets.</p> <p>Le plan stratégique de l'ESEBAT ne nous a pas été fourni.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : Atteint</p>

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Il n'y pas véritablement un maintien de contacts avec le milieu professionnel. En 2012, la maquette de la licence a été amendée puis validée lors d'un séminaire de partage avec plusieurs entreprises intervenant dans le domaine du BTP ; cependant aucune information sur ce séminaire, notamment le procès-verbal n'a pas été fourni.

Les discussions eues ont montré que la maquette est figée et n'a pas subi d'amendements. L'influence du séminaire sur la maquette a été sans effet. Les argumentaires développés par l'institution ne prouvent pas que ce standard soit atteint.

L'institution signe des contrats de vacation d'enseignement avec les professionnels ; des conventions de partenariat, de visites d'entreprises pour les étudiants.

Les visites d'entreprises sont très rarement effectuées par les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Les processus décisionnels, les responsabilités et les compétences sont établis et communiqués à tous les acteurs intervenant dans la formation sauf aux étudiants pour certaines décisions.

Des fiches postes sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de prestation de service pour les enseignants signés. Chaque enseignant intervenant dans la formation est tenu informé, au début de chaque année académique, de ses responsabilités et des processus décisionnels.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le personnel enseignant n'a pas pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. En effet, le personnel Enseignant a participé à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat qui le lie à l'institution.

La mise sur pied du conseil pédagogique est postérieure à la mise en œuvre du programme et les fiches d'évaluation, postérieures, à l'auto-évaluation, doivent être revues car peuvent donner à l'étudiant une très forte dose de subjectivité dans cette évaluation sur l'enseignement.

La participation des étudiants se fait par des fiches d'évaluation des enseignements. En plus, ceux interrogés ne connaissent pas la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'établissement s'est doté d'un plan stratégique couvrant 2015 à 2019 et d'un manuel de qualité. Il a été mis en place au sein de l'école la CIAQ, une Direction des Etudes responsable de tous les aspects pédagogiques, un Conseil de Pédagogique, une charte des examens et évaluations (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens), l'évaluation des enseignements par les étudiants et un service d'aide à l'insertion professionnelle. Un Responsable de l'assurance qualité a été nommé par le Directeur.

Cependant, la communication sur Plan stratégique, le Manuel de qualité, la Cellule Assurance Qualité doit être faite pour une meilleure connaissance par les étudiants.

Le plan stratégique n'est pas connu de tous les composants de l'établissement et n'a pas été donné aux experts. La charte des examens n'est pas connue des étudiants qui sont la principale cible, la fiche d'évaluation des enseignements est inadaptée et le service d'aide à l'insertion professionnelle n'est pas connu des étudiants.

Des évaluations sont faites mais les résultats issus de ces derniers ne sont pas exploités en vue d'une amélioration de la qualité du programme.

Remarques et recommandations : L'institution doit faire des efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement mais le dispositif utilisé n'est pas connu de tous les acteurs et principalement des apprenants. L'équipe dirigeante doit associer ou impliquer les étudiants dans ce processus.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée mais ne comporte pas d'unités d'enseignement optionnelles. Les normes LMD (Licence – Master - Doctorat) régissent le programme de la formation en Licence. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Les syllabus des unités d'enseignements sont inexistantes ou non-fournis.

La maquette est structurée en six (06) semestres. Chacun compte trente (30) crédits (20 heures de cours) répartis en cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD) et en travail personnel de l'étudiant (TPE). Les TPE crédités, ainsi que le Développement Personnel ne sont pas retrouvés dans les bulletins de notes des étudiants qui les méconnaissent d'ailleurs.

Les plans de cours ne nous ont pas été fournis ni lors de la visite, ni dans les annexes du rapport. L'application de la maquette en classe n'est pas réelle ; en effet le TPE ainsi que le développement personnel crédité ne sont pas réalisés par les apprenants. En plus, la charge horaire au niveau de la maquette ne correspond pas à celle qui figure dans les cahiers de textes des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Ces thèmes abordés dans le programme couvrent bien les aspects principaux de la discipline. Les thèmes abordés concernent les sciences fondamentales, le calcul de structures, l'hydraulique, la topographie, les humanités.

D'après la maquette, les stages ne sont pas crédités. De plus, il n'existe pas d'entente contractuelle formelle avec un partenaire dans ce domaine.

Il n'existe pas un travail de quantification des méthodes d'enseignement. La méthode d'enseignement classique a été notée lors de la visite des locaux ou nous avons assisté à un cours donné. Il n'existe pas de méthodes d'enseignement particulièrement innovantes.

D'après la maquette, toutes les unités d'enseignement sont obligatoires pour l'obtention de titre.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint.

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

La fiche de présentation de la formation et la charte des examens et des évaluations définissent clairement les conditions d'obtention des diplômes. Les diplômes ne sont pas encore délivrés puisque soumis à l'accréditation du programme par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité.

La délivrance des attestations est aussi soumise à la condition d'être en règle avec la comptabilité de l'Ecole. La liste des étudiants autorisés à disposer de leurs attestations est publiée à la suite de la délibération.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 3.04 : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

D'après le rapport d'auto-évaluation, le programme d'études la Licence Génie Civil présente dans son ensemble un taux de réussite assez satisfaisant. Un exemple de taux de réussite calculé sur les procès-verbaux de délibération finale (2012) montre un taux d'échec de plus de 40% (Redoublements et Abandons). De plus, les taux de réussite par unité d'enseignement ne sont pas systématiquement calculés. Des séances de rattrapage sont organisées puisque l'admission à l'école se fait en deux cohortes d'ou le retard, en plus de la sélection des étudiants littéraires dans ce programme après l'obtention du BT.

Des efforts sont faits pour améliorer les taux de réussite. Le jury peut se pencher sur des cas spécifiques, comme par exemple lorsqu'une unité d'enseignement constitue un facteur d'échec pour un nombre élevé d'étudiants. Des cours de rattrapage sont organisés pour appuyer les étudiants en retard ou ayant des difficultés.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps professoral a une expérience avérée dans le domaine de la formation de technicien en Génie Civil. Il a une expérience confirmée dans l'enseignement. Il est recruté sur base de leur curriculum vitae qui permet à la direction des études d'apprécier leur expérience d'enseignement et leur qualification. Le programme s'appuie sur un corps professoral composé d'universitaires, de professionnels du BTP. L'établissement s'efforce à recruter des universitaires comme Enseignants associés. Les enseignants ont au moins un master ou un diplôme d'ingénieur mais la quasi-totalité du corps enseignant est non-permanent. La proportion de l'enseignement assurée par des enseignants permanents n'est pas définie.

ESEBAT s'efforce à pérenniser les vacataires par des contrats de vacation et les contrats d'enseignant associé. L'établissement veillerait à recruter un personnel permanent pour la pérennité de la formation au vu de la concurrence.

Le personnel scientifique est engagé et qualifié scientifiquement pour ce programme et l'enseignement est évalué par les étudiants par le biais de fiche d'évaluation des enseignements. Cependant, une exploitation de ces fiches n'est pas faite dans le but d'améliorer les résultats. L'effort de nouer un partenariat avec l'UT est récent (mars 2016) et postérieur à la période évaluée.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER ne comprennent pas des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services. Le volume effectivement consacré aux enseignements est consigné également dans les emplois du temps d'après le rapport d'auto-évaluation.

Il n'y a aucun document de base pour affirmer que le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement correspond au temps prévu pour effectuer cette tâche. Vue la nature de la formation, le programme d'études n'embrasse pas la recherche.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Le Personnel est très homogène. Le pourcentage de permanent n'est pas défini mais la quasi-totalité des enseignants est non permanent et tous les intervenants proviennent d'institutions nationales

Remarques et recommandations : La mobilité du PER est inexistante. Ainsi, l'équipe dirigeante doit mettre l'accent sur un corps enseignant permanent et tisser de solides partenariats avec d'autres institutions nationales et sous régionales afin de favoriser cette mobilité.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme d'études de la Licence Génie Civil sont clairement définies dans la fiche de présentation du programme. En effet, ce sont, les étudiants titulaires d'un bac scientifique ou technique ou de tout autre diplôme admis en équivalence par le Conseil Pédagogique de l'Ecole.

Mais dans la réalité, l'entrée dans le programme est ouverte aux bacheliers des séries littéraires, ce qu'on ne retrouve pas dans les conditions officielles d'admission de l'école.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Le pourcentage de filles est faible. Il est lié en partie aux disciplines scientifiques enseignées dans ce programme. La formation de la Licence Génie Civil de l'ESEBAT est accessible à tous les sexes sans aucune discrimination. La population estudiantine renferme en son sein des filles et des garçons. En effet, sur 133 étudiants, on dénombre 117 garçons et 16 filles soit 12% de filles. L'égalité des chances entre les sexes est une réalité au sein de l'établissement.

Remarques et recommandations : Les proportions entre hommes et femmes sont bien définies dans le rapport d'évaluation ; cependant une discrimination positive peut toujours être faite car les hommes restent largement au-dessus des femmes dans ce programme au vu de la spécificité de la formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Au sein de ce programme, il n'existe pas de mobilité d'étudiants. En effet, le système LMD donne la possibilité aux étudiants d'emprunter des passerelles académiques au sein d'un même établissement ou d'un établissement à un autre.

Le fait de recevoir des étudiants venant de l'étranger pour poursuivre leurs études ou que des étudiants de l'ESEBAT aillent dans d'autres structures pour étudier ne signifie pas mobilité. Le sens de la mobilité des étudiants n'est pas bien compris au vu du renseignement sur la maturité du standard.

Il n'existe pas mesures spéciales prises par l'institution ou le programme d'études ou de formation pour encourager la mobilité des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Il existe un bon taux d'encadrement au vu des chiffres avancés. Les étudiants sont encadrés de manière satisfaisante par le corps professoral composé de quinze (15) enseignants intervenant dans

la formation qui compte 133 étudiants soit un taux d'encadrement d'environ 12%. Mais, il faudra refaire le calcul du taux d'encadrement si on considère un effectif d'enseignant de 15 sur 133 étudiants.

Il n'est pas fait état de la prise en compte des résultats d'évaluation de la qualité dans la prise en compte de l'adaptation des enseignements.

Il existe une cellule d'orientation des jeunes diplômés et une cellule d'aide à l'insertion mais méconnue des apprenants. Ce dispositif, qui permet aux étudiants d'être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier, n'existe pas.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

L'établissement a recruté une personne chargée de piloter le service d'aide à l'insertion professionnelle. Il existe aussi une Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle (CAIP). Ces deux services accompagnent les étudiants dans la recherche de stages et d'emploi. Ces deux structures bien qu'étant officiellement créées ne sont pas connues par les étudiants.

Les statistiques du programme à propos de la liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi n'existent pas. Les emplois occupés ainsi que le temps pris pour obtenir un premier emploi n'ont pas été renseignés.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le programme est entièrement pris en charge par le budget de l'école. Les ressources financières générées par la formation sont gérées au niveau de la direction de l'ESEBAT par le biais du service administratif et comptable.

Le bâtiment de l'ESEBAT est une maison à usage d'habitation et n'est pas adapté pour une école de Génie Civil. L'établissement est logé dans un bâtiment R+1. Le bâtiment est composé de six (6) salles de cours (04 petites et deux grandes), d'un laboratoire spécialisé en électromécanique, une salle des professeurs. L'ESEBAT a noué un partenariat avec l'UFR-SI de Thiès et le G15 pour la réalisation des TP.

L'établissement s'est doté d'un matériel topographique (03 niveaux, 01 station totale). Pour augmenter sa capacité d'accueil, l'établissement est en train de construire des salles supplémentaires. Il s'est doté d'un wifi fonctionnel et est abonné à la bibliothèque numérique ScholarVox.

Sur le plan pédagogique, bien que le partenariat avec l'UFR-SI de Thiès ait été établi, aucun TP n'a été réalisé par les étudiants dans ce cadre. Les étudiants interrogés aussi affirment détenir des codes d'accès à la bibliothèque numérique ScholarVox mais vu que c'est payant ils n'y sont jamais rentrés.

Remarques et recommandations : Pour un programme de formation de techniciens en génie civil, aussi bien les locaux que le matériel de laboratoire de laboratoire doivent être revus afin de se conformer aux normes en vigueur. Cependant des efforts sont en train d'être faits par des travaux d'extension du bâtiment.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

5. Points forts

Les forces de la formation tournent, entre autres, autour des points suivants:

- Une offre de formation dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois,
- Un corps enseignant de qualité avec une expérience académique avérée,
- L'enseignement est dispensé par un corps enseignant vacataire hautement qualifié et très expérimenté, compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement au vu de leurs grades.

6. Points faibles

Les faiblesses de la formation se déclinent, entre autres points, comme suit:

- L'application de la maquette en classe n'est pas réelle ; en effet le TPE ainsi que le développement personnel crédité ne sont réalisés par les apprenants. En plus, la charge horaire au niveau de la maquette ne correspond pas à celle qui figure dans les cahiers de textes des étudiants,
- L'absence d'Unités d'Enseignement optionnelles dans la maquette,
- Les plans de cours ne nous ont pas été fournis ni lors de la visite, ni dans les annexes du rapport,
- L'inadéquation des locaux pédagogiques; en effet le bâtiment de l'ESEBAT est une maison à usage d'habitation et n'est pas adapté pour une école de Génie Civil,
- Le manque du matériel de laboratoire pour la formation de techniciens,
- le rapport d'auto-évaluation fait état de la sortie de deux (02) promotions au sein de l'ESEBAT (2010-2012 et 2012-2015) alors que le programme a démarré depuis 2008,
- Un exemple de taux de réussite calculé sur les procès-verbaux de délibération finale (2012) montre un taux d'échec de plus de 40% (Redoublements et Abandons),
- Les conditions d'admission dans le programme ne sont bien définies au vu des pratiques en cours comparées à ce qui est officiel,
- L'entrée dans le programme est ouverte aux bacheliers des séries littéraires, ce qu'on ne retrouve pas dans les conditions officielles d'admission de l'école,

- Le personnel enseignant n'a pas pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme,
- L'inadéquation entre les contenus de la maquette pédagogique et les inscriptions figurant sur les cahiers des textes,
- L'insuffisance de partenariat formel avec le milieu socio-professionnel et économique;
- L'absence de concertation avec les milieux socio-professionnels dans l'élaboration du programme,
- Des rencontres initiées avec ces milieux professionnels postérieurement à la l'élaboration du programme, mais sans une exploitation pouvant engendrer des améliorations des contenus du programme,
- L'insuffisance de la communication en direction des étudiants pour leur faire savoir les différents dispositifs existants pour eux,
- Le manque d'un répertoire exhaustif d'alumni,
- Pas de mobilité des étudiants avec d'autres institutions universitaires,
- La liste des diplômés ainsi que les emplois qu'ils occupent et le temps pris pour obtenir un premier emploi n'existe pas.

7. Appréciation générale du programme

Le rapport d'évaluation a présenté de façon détaillée la formation en licence génie civil et construction lancée en 2008. L'auto-évaluation a permis de passer au peigne les pratiques et les procédures de gestion de la qualité afin d'identifier clairement le niveau de maturité cette licence vis-à-vis du référentiel ANAQ-SUP.

L'auto-évaluation a permis de mesurer le niveau d'application de la mise en œuvre de la réforme LMD dans le cadre de la gestion de cette Licence.

Le diagnostic a permis de situer les faiblesses et de pouvoir proposer un plan d'amélioration permettant d'y remédier avec un ensemble de remarques et de recommandations.

Les points forts sont entre autres un programme bien défini et conforme aux attentes du secteur privé, une administration fonctionnelle et disponible, une bonne implication et un fort engagement des enseignants.

8. Recommandations à l'établissement

Nous formulons les recommandations pour que l'établissement veille:

- à une explication détaillée de la maquette de formation aux étudiants;

- à une meilleure implication des professionnels dans la connaissance du programme de formation car avoir des formateurs venant du monde professionnel ne veut pas dire que le programme est adapté,
- à ce que les étudiants fassent des stages comme stipulé dans la maquette,
- à ce que l'évaluation des enseignements ne souffre d'aucune subjectivité,
- à mettre en place des UE optionnelles dans le programme de formation et à veiller à la conformité des charges horaires inscrites dans la maquette car elles sont différentes dans les cahiers de textes inspectés,
- à réduire les taux d'échec et d'abandon en recrutant des étudiants scientifiques comme évoqué dans les documents officiels de l'école,
- à favoriser la mobilité des PER et des étudiants,
- à procéder à un recrutement de PER permanent,
- à sensibiliser les étudiants sur la cellule d'insertion créée au sein de l'école,
- à faire des études statistiques sur les diplômés, sur le taux d'insertion, les entreprises dans lesquelles ils travaillent et sur la répartition des différentes tâches du corps enseignant,
- à acquérir des locaux adaptés à la formation de techniciens en génie civil mais surtout à investir dans du matériel de laboratoire car la formation d'un technicien est courte mais demande beaucoup d'équipements et de matériels pédagogiques,
- à annihiler le taux d'abandon élevé ; fortement lié au mode de recrutement des étudiants.

9. Proposition de décision d'accréditation

Accréditation refusée
